



Communiqué de presse

Paris, le 10 janvier 2023

L'APVF rejoint le dispositif *Cybermalveillance.gouv.fr* afin de renforcer la prévention du risque numérique dans les Petites Villes

L'Association des Petites Villes de France que préside Christophe Bouillon, ancien Député de Seine-Maritime et Maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, Sénateur de Haute-Savoie, rejoint le dispositif national *Cybermalveillance.gouv.fr* afin de renforcer la prévention des risques de cybermalveillance dans les Petites Villes.

Dans un contexte de développement rapide du télétravail, du cloud et des échanges dématérialisés, les Maires des Petites Villes déplorent dans leur collectivité une explosion des risques liés aux usages numériques. Alors que la maturité numérique varie fortement d'une collectivité à une autre, force est de constater que les menaces s'avèrent particulièrement élevées dans les Petites Villes qui manquent de moyens humains, financiers et logistiques.

Face à cette problématique de plus en plus sensible, l'APVF, à l'initiative de son référent numérique, Jean-Michel Morer, Maire de Trilport, renforce sa collaboration avec le dispositif *Cybermalveillance.gouv.fr* en intégrant son collègue « utilisateurs ». Cette nouvelle collaboration permettra de sensibiliser davantage les élus et les agents territoriaux des Petites Villes et de les inciter à la mise en place d'initiatives adaptées à leur collectivité.

Composé d'acteurs publics et privés, répartis en différents collèges, le dispositif national *Cybermalveillance.gouv.fr* d'assistance aux victimes de cybermalveillance et de prévention du risque numérique est piloté par le Groupement d'Intérêt Public Action contre la cybermalveillance (GIP ACYMA).

Jérôme Notin, Directeur Général du GIP ACYMA : « *Les collectivités sont particulièrement exposées, souvent peu conscientes des risques cyber, ce qui les rend d'autant plus vulnérables. Dans le cadre de sa mission de prévention, le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr les accompagne pour leur permettre de se protéger et leur apporte des réponses avec des actions visant à responsabiliser les élus et à sensibiliser les agents à la cybersécurité. L'Association des Petites Villes de France compte plus de 1200 communes de 2 500 à 25 000 habitants, avec des niveaux de maturité cyber différents. Nous nous réjouissons que l'APVF rejoigne Cybermalveillance.gouv.fr dans cette démarche de sensibilisation et de sécurisation des collectivités face à l'enjeu cyber* ».

Christophe Bouillon, Président de l'APVF : « *L'APVF fait du numérique une de ses priorités d'action depuis des années. Elle a d'ailleurs été une des premières associations d'élus à rencontrer le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr au moment de sa création. Nous pensons que ce partenariat plus étroit permettra que la transition numérique inclusive dans les Petites Villes se fasse en toute sécurité.* »

Contacts Presse :

André ROBERT, Délégué général – 06 80 84 27 53 - arobert@apvf.asso.fr

Marie COULET, Conseillère – 06 05 39 54 09 – mcoulet@apvf.asso.fr

Béatrice HERVIEU – 06 03 03 09 50 – presse@cybermalveillance.gouv.fr

Association des petites villes de France

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.

